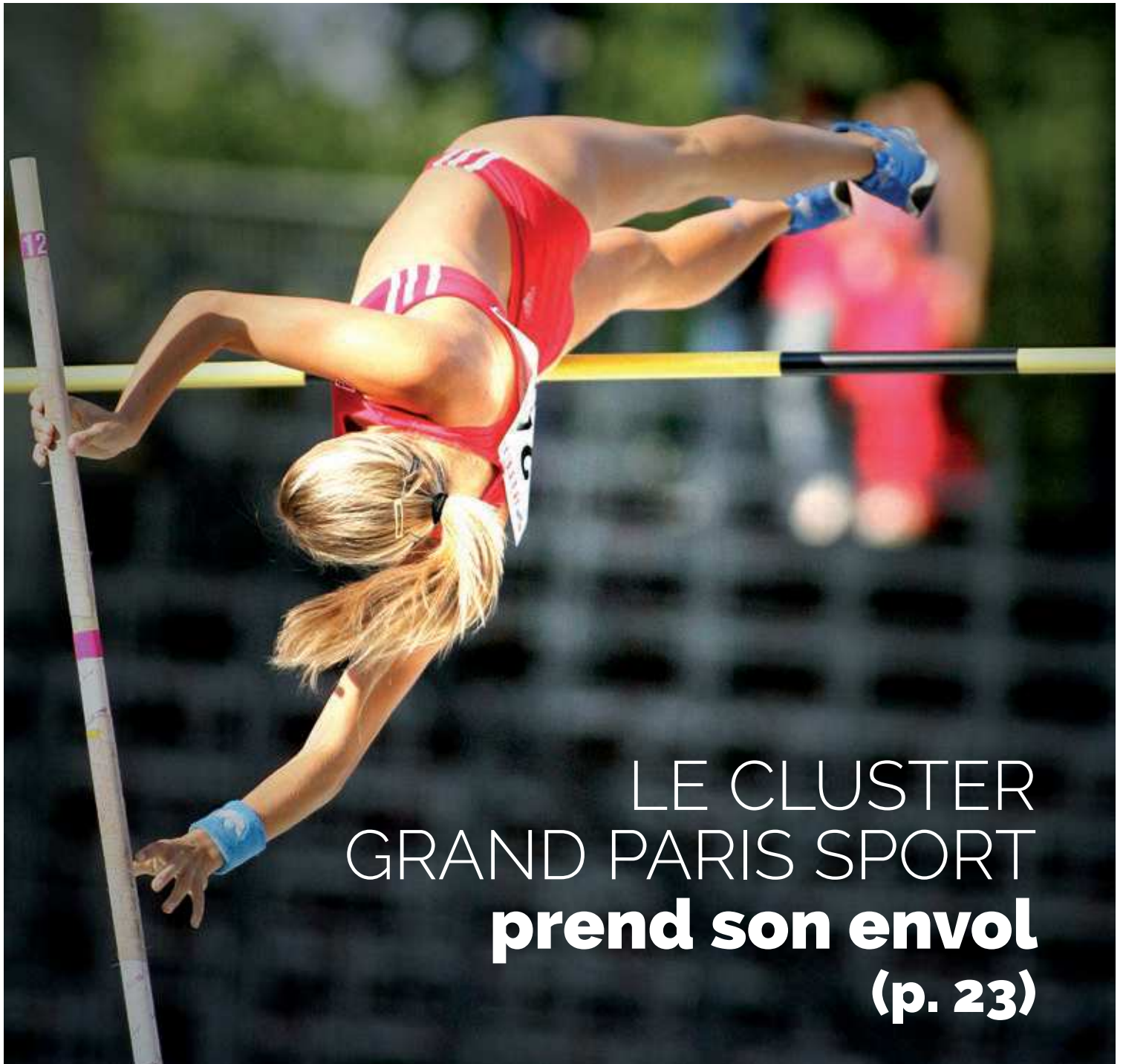


N°23 - Juin 2018
www.grandparissud.fr



Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart Le magazine d'information
de la communauté d'agglomération



LE CLUSTER
GRAND PARIS SPORT
prend son envol
(p. 23)

Mobilisation pour nos quartiers ! (p. 29)

Le Cluster Grand Paris Sport prend son envol

Le président du comité d'organisation des JO Paris 2024, Tony Estanguet, est venu parrainer le 16 mai l'installation du conseil d'administration de l'association Cluster Grand Paris Sport, en présence notamment de Francis Chouat et de Stéphane Raffalli, vice-président de l'agglo chargé de l'aménagement et maire de Ris-Orangis. Le Cluster devrait en effet valoriser les 130 hectares de l'ancien hippodrome de Ris-Orangis et Bondoufle.

Tony Estanguet ne prépare pas seulement les Jeux Olympiques. Le président du comité d'organisation des JO Paris 2024 se préoccupe également de l'héritage qu'ils laisseront au sport français. C'était le sens de sa présence dans l'agglo, le 16 mai, pour installer le conseil d'administration de l'association « Cluster* Grand Paris Sport ». L'aboutissement d'un travail collectif piloté depuis 18 mois par le Département et l'agglomération, en partenariat avec 200 partenaires, acteurs sportifs, entreprises, établissements d'enseignement supérieur, chercheurs...

Les six chantiers du Cluster

Cette mission de préfiguration a permis de transformer une ambition collective en un programme de six grands chantiers : **1.** La création d'une Unité mixte de recherche dédiée à la performance sportive, à la santé et au bien-être. **2.** La mise en place d'une plateforme d'expérimentation pour tester et évaluer de nouveaux produits et services dans le sport. **3.** La constitution d'un Campus de formation aux métiers du sport de niveau international.

4. L'implantation d'un site d'accueil et d'accompagnement des startups du sport. **5.** La création d'une « Cité des Sports » regroupant des projets de développement portés par les fédérations. **6.** La mise en avant de la thématique du sport et handicap comme priorité transversale.

Premiers accords de coopération

L'installation du CA a permis de finaliser trois premiers accords de coopération : **1.** La création de l'Unité mixte de recherche (UMR) avec l'Université d'Évry Val d'Essonne Paris-Saclay, le Genopole et l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA). **2.** La définition d'une plateforme d'expérimentation autour de la « Ville sportive numérique » avec Nokia France, Télécom SudParis et l'ENSIIE. **3.** La mise en place d'une collaboration avec le Tremplin, plateforme d'innovation pour le sport de la ville de Paris, pour définir un lieu d'accueil spécifique des startups du sport. ■

** Un cluster est un réseau d'entreprises et d'établissements de recherche ancrés sur un territoire, appartenant à des filières et développant des productions similaires ou complémentaires.*



« Nous voulons composer cet alliage entre les pouvoirs publics, les Fédérations sportives et les acteurs économiques pour donner un contenu pérenne et à forte plus-value à l'héritage des JO 2024 »

Stéphane Raffalli
Vice-président
chargé de l'aménagement



Tony Estanguet (costume gris au centre) : « Je suis convaincu que nous avons de grandes choses à faire ensemble ». A gauche de Tony Estanguet au premier plan Stéphane Raffalli, vice-président de Grand Paris Sud chargé de l'aménagement, à l'arrière-plan Francis Chouat, président de l'agglo et du Cluster Sport. A droite Hakim Khellaf, président délégué du Cluster.